

# La grève du transport adapté



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Les chauffeurs du transport adapté à la STS demandent une «prime de responsabilité» équivalant à une heure et demie de salaire par semaine puisqu'ils disent assumer de plus grandes responsabilités envers leurs usagers, dont Hélène Rouleau (sur la photo). À l'occasion, ils aident ceux-ci à enfiler leur manteau ou à refermer la porte de leur résidence.

# semble inévitable

10 Jan

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — La grève du transport adapté semble inévitable. La Société de transport de Sherbrooke (STS) refuse catégoriquement de retourner à la table de négociations, si bien que les chauffeurs du transport adapté déclencheront une première journée de grève ce vendredi. Seuls les déplacements d'ordre médical seront assurés cette journée-là, à moins que le Conseil des services essentiels en décide autrement d'ici là.

Lors d'une conférence de presse tenue hier après-midi, la présidente de la STS, Dany Lachance, a été très claire: «La STS ne peut et n'ira pas plus loin.»

Les clauses normatives sont réglées depuis plusieurs semaines et un seul point achoppe toujours dans les négociations entre la STS et ses 23 employés du transport adapté. Ces derniers demandent une «prime de responsabilité» équivalant à une heure et demie de salaire par semaine.

Les chauffeurs du transport urbain profitent déjà d'une telle prime puisqu'ils doivent se déplacer entre les différents points de relève en dehors de leurs heures de travail. Les chauffeurs du transport adapté veulent la même prime puisqu'ils disent assumer de plus grandes responsabilités envers leurs usagers. À l'occasion, ils aident ceux-ci à enfiler leur manteau ou à refermer la porte de leur résidence.

## « La STS ne peut et n'ira pas plus loin. »

En accordant une telle prime aux chauffeurs du transport adapté, la STS serait forcée de rouvrir le dossier de l'équité salariale, estime Dany Lachance. Les salaires de toutes les classes d'employés de la STS devraient être revus à la hausse, ce qui coûterait des centaines de milliers de dollars, avance-t-elle. D'importantes hausses de tarifs seraient alors inévitables.

De plus, les chauffeurs disposent déjà d'une prime de responsabilité équivalant à 15 cents par heure, indique la présidente de la STS. Sur près de 3000 usagers du transport adapté, seulement une trentaine nécessitent une assistance particulière, évalue-t-elle.

Dany Lachance affirme par ailleurs que l'offre patronale est «finale et globale, juste et généreuse». Elle croit que le débrayage de vendredi est «injustifiable et dé-

plorable» puisque les chauffeurs du transport adapté ont déjà obtenu la parité salariale avec les chauffeurs du transport urbain, dit-elle.

«En plus de recevoir un salaire supérieur à celui accordé par une société de transport comparable à la nôtre, par exemple celle de Trois-Rivières, notre personnel du transport adapté jouit déjà de bénéfices marginaux plus avantageux, en particulier sur le plan des primes, des jours fériés et des congés annuels», ajoute Mme Lachance.

## Rien à voir avec l'équité

Le président de la CSN-Estrie, Jean Lacharité, a vivement réagi à ces propos. Les demandes du syndicat des chauffeurs du transport adapté, affilié à la CSN, n'ont rien à voir avec l'équité salariale, affirme-t-il.



Dany Lachance

«Ce n'est pas vrai qu'on a la parité. On demande seulement la parité globale avec les chauffeurs du transport urbain», explique M. Lacharité, en rappelant qu'il a été prouvé que les chauffeurs du transport adapté ont plus de responsabilités que leurs collègues du transport urbain.

Le président de la CSN-Estrie souligne que les syndiqués sont «prêts à d'autres compromis, mais pour qu'il y ait des négociations, les deux parties doivent bouger». Le syndicat des chauffeurs du transport adapté dispose de cinq journées de grève, dont une seule est présentement prévue, ce vendredi.

Sherbrooke mercredi 10 janvier 2007 - La Tribune